

## Vous bénéficiez du Pass' Région ?

Demandez le remboursement de votre [carte de pêche annuelle](#) (dans la limite du montant de votre avantage disponible).

1. Vous avez acheté votre carte de pêche sur [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr), ou auprès d'un dépositaire rattaché à une AAPPMA située dans le département de l'Isère,
2. Remplissez le formulaire ci-dessous et retournez-le à la Fédération Départementale de pêche et de protection du milieu aquatique de l'Isère, le tout accompagné d'un RIB et de la photocopie de votre Pass'Région :
  - par mail ([contact@peche-isere.com](mailto:contact@peche-isere.com))
  - ou par courrier (FDAAPPMA 38, Fontbesset, 38210 Saint-Quentin-sur-Isère)

Nom : ..... Prénom : .....

Mail : ..... Téléphone : ...../...../...../...../.....

Adresse postale .....

.....

Code Postal : ..... Commune : .....

Numéro de carte Pass'Région (inscrit au dos de la carte) : .....

Code d'utilisation à 4 chiffres : ...../...../...../.....

***Pour rappel, le montant annuel de votre avantage pêche est de 30€ ; la somme remboursée ne pourra pas excéder le montant de votre carte de pêche (si celui-ci est inférieur à 30€). Nous nous chargeons de toutes les formalités et procéderons au remboursement sur votre compte le plus rapidement possible.***

Je soussigné(e), ....., certifie détenir un Pass'Région et avoir acquis ma carte de pêche annuelle auprès d'une AAPPMA du département de l'Isère. Je souhaite bénéficier de l'offre régionale liée au Pass'Région.

Fait à ....., le ..... /..... /.....

Signature :

**Pensez à joindre votre RIB ainsi que les photocopie du Pass'Région et de votre Carte de pêche !**